

# FORMATION DE JUGE NIVEAU 4 GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

## OBJECTIFS

Le juge niveau 4 doit juger en Difficulté et en Exécution sur tous les programmes.

## CONTENUS

- Rappel de principes théoriques
- Pratique de jugement

## MÉTHODES UTILISÉES

- Méthodes pédagogiques :
  - » Temps de travail personnel à partir d'envois de vidéos / Powerpoint / quiz (préparation à la formation et à l'examen)
  - » Formation en présentiel
- Moyens techniques :
  - » Echanges avec les participants
  - » Cas pratiques sur vidéo
  - » Powerpoint
- Méthode d'évaluation :
  - » Questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de formation

## FORMATEURS

- Juges internationaux en GAF, experts de la FFGym

## PUBLIC

Juges niveau 3 en Gymnastique Artistique Féminine depuis un an minimum, ayant jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention du niveau 3.

L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptations pour les personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, contacter l'INF/FFGym.

## PARTICIPANTS

20 inscrits minimum

L'INF/FFGym se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits.

## PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE

### EN FORMATION

- Être licencié FFGym
- 18 ans révolus le 17 décembre 2023
- Fournir une attestation de jugement de votre responsable régional justifiant le jugement d'au moins 2 compétitions depuis l'obtention du niveau 3.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation et examen organisés par l'INF/FFGym :

» Préparation à la formation et à l'examen à partir de la semaine du 23 octobre 2023.

» Dates et lieu : les 16 et 17 décembre 2023 à l'amphithéâtre Mieussat de l'UFR STAPS de l'université de Dijon, 3 allée des stades universitaires, 21000 Dijon.

» Déroulement :

*Samedi 16 décembre 2023*

9h00 - 16h15 : Quiz de révision théorique - Révision et jugement sol, poutre, barres asymétriques et saut  
17h15 - 19h30 : Examen théorique

*Dimanche 17 décembre 2023*

09h00 - 12h00 : Examen pratique

14h00 : Remise des résultats

» Durée : 11h30

» Coût : 140 €

*Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge de la structure/du participant.*

*Le séjour n'est pas géré par l'INF/FFGym.*

*Les formations proposées par l'INF/FFGym sont éligibles aux financements des OPCO*

*Une formation complémentaire peut vous être proposée en région. Rapprochez-vous de votre Comité Régional.*

Responsable pédagogique de la formation : **Stéphane MIQUEL**

Contact : [formation@ffgym.fr](mailto:formation@ffgym.fr)

## MODALITES D'INSCRIPTION :

Date limite de confirmation d'inscription : avant le 22 octobre 2023.

**Connectez-vous à votre espace licencié FFGym**, puis [cliquez ici](#), pour accéder aux informations.